

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 50 (1866)

Protokoll: Seconde séance générale

Autor: Coulon, Louis / Favre, Louis / Guillaume

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IX.

Seconde séance générale

DANS LA SALLE DU GRAND-CONSEIL, AU CHATEAU DE
NEUCHATEL.

Le 24 août 1866, à 9 heures du matin.

Présidence de M. Louis Coulon.

1. Le procès-verbal de la première séance est lu et adopté.

2. M. le professeur *Alb. Mousson* présente le rapport de la Commission chargée d'examiner les travaux des concurrents pour le prix Schläfli. (Voir pièces annexes).

La Commission décerne le prix de l'année 1865, au mémoire qui a pour devise : « *O, dass dem Menschen nichts Vollkommenes wird, empfind' ich nun* » et accorde une mention honorable, au mémoire, qui porte pour légende : « *Wer den Weg der Forschung betritt, dem ist jede Erscheinung bedeutungsvoll genug, um als Blüthe in ein wohlgeordnetes Bouquet gebracht zu werden.* »

Suivant les termes des statuts. M. le président ouvre les enveloppes, portant les légendes et proclame le nom des auteurs. Le mémoire couronné a pour auteur M. Isidore Bachmann, de Berne, et le mémoire qui obtient une mention honorable est dû à M. J.-L. Frei, instituteur, à Ober-ehrendingen près de Baden.

3. M. le professeur *De la Rive* présente le rapport de la Commission nommée en 1864 pour étudier les courants électriques terrestres. La Commission convaincue par les recherches de M. le professeur Louis Dufour, que l'étude des courants électriques terrestres ne peut être faite d'une manière fructueuse pour la science qu'au moyen d'un fil télégraphique exclusivement consacré à cet usage et isolé d'une manière beaucoup plus parfaite que ne le sont les fils des lignes suisses proposés :

1^o De décharger la Commission nommée le 24 août 1864, du mandat qu'elle avait reçu, en considération que ce mandat est accompli.

2^o D'exprimer le vœu qu'il soit créé en Suisse un observatoire essentiellement destiné aux observations de physique terrestre et notamment de magnétisme terrestre et de faire connaître ce vœu d'une manière spéciale à la Commission chargée à Bâle de s'occuper de la création d'un observatoire.

3^o D'ajourner jusqu'à la création de cet observatoire, si elle a lieu, toute demande aux Autorités Fédérales pour l'installation d'un fil télégraphique spécialement destiné à l'observation des courants électriques terrestres.

4^o D'adresser à M. le professeur Louis Dufour l'expression de la reconnaissance de la Société pour le travail si consciencieux et si persévérant qu'il a fait pour l'étude de la question soumise à l'examen de la Commission.

5^o D'adresser les remerciements de la Société à M. le

chef de la Direction centrale du télégraphe à Berne, et à M. le Directeur du bureau télégraphique à Lausanne, pour l'obligeance qu'ils ont mise à fournir à M. le professeur Dufour toutes les facilités dont il avait besoin pour ses recherches.

Ces propositions sont votées par l'assemblée.

4. M. le professeur *Ch. Kopp* lit le rapport de la Commission hydrométrique. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

5. M. le Dr *Rahn-Escher* fait rapport, au nom de la Section de médecine, à l'examen de laquelle avait été renvoyée la demande de la Société suisse de statistique et celle de M. le Dr Jenny. (Voir pag. 25).

Relativement à la première demande, la Section de médecine propose d'adresser les circulaires de la Société de statistique aux universités et académies suisses, lesquelles choisiraient dans leur sein des hommes compétents pour s'occuper de cette question. Cette proposition est adoptée.

6. Quant à la seconde demande, la Section de médecine, reconnaissant l'importance de la question soulevée par M. le Dr Jenny, propose que la Société helvétique des Sciences naturelles nomme dans son sein une commission, qui serait chargée de dresser un formulaire et de le communiquer aux Sociétés de médecine locales. Cette proposition est adoptée et l'assemblée nomme pour faire partie de la Commission, MM. le Dr Jenny, à Wädenschwyl, Dr Lombard, à Genève, Dr Locher-Balber, professeur à Zurich, Dr De la Harpe, père, à Lausanne et Dr Wägelin, à Saint-Gall.

7. M. le professeur *Locher-Balber* dépose sur le bureau le rapport de la Commission, chargée d'étudier la

phthisie pulmonaire. Sur le préavis de la Section de médecine, la Société vote l'impression de ce rapport.

8. M. G. *DuPasquier* soumet à l'assemblée l'approbation des comptes du comité central, 1865/66, qui ont déjà été approuvés par la Commission préparatoire. (Voir pag. 24). — Ces comptes sont adoptés et des remerciements sont votés à M. J. Siegfried, caissier de la Société.

9. Sur le préavis du Comité central et de la Commission préparatoire, l'assemblée décide d'ajouter au fonds Schläfli une somme de fr. 500, afin d'arrondir le capital et de le porter à fr. 10,000.

10. Il est ensuite voté une allocation de fr. 200, pour l'impression d'un nouveau catalogue des membres de la Société.

11. Il est donné connaissance du rapport du bibliothécaire (Voir pièces annexes). L'assemblée vote des remerciements à M. le pasteur Kuhn, pour les dons généreux qu'il a faits pendant l'année et porte, conformément au préavis de la Commission préparatoire, l'allocation pour la bibliothèque de fr. 450 à fr. 600. Cette augmentation est votée pour cette année seulement, sans rien préjuger pour l'avenir.

12. L'assemblée désigne la ville de Zofingue comme lieu de réunion de la Société en 1867, et nomme M. Frikart, président de la Société pour l'année 1867.

13. M. le professeur *Sacc* lit une notice biographique sur Albert de Haller. (Voir pièces annexes).

14. L'assemblée passe ensuite à l'élection des candidats présentés par les Sociétés cantonales, et à l'élection des membres honoraires présentés par la Commission

préparatoire. Tous obtiennent la majorité des voix et sont déclarés élus.

15. M. le président après une allocution, déclare close la 50^e session de la Société helvétique des Sciences naturelles.

Le président,

Louis COULON.

Les secrétaires,

Louis FAVRE. Dr GUILLAUME.

